



aidé à faire profiter les consommateurs de prix concurrentiels, illustration de choix des avantages d'une libéralisation des échanges et des investissements. La réussite canadienne dans la libéralisation du commerce et de l'investissement est largement reconnue, et notre pays est donc particulièrement bien placé pour engager ses partenaires de l'hémisphère à de meilleurs efforts de soutien de l'intégration économique.

L'engagement canadien envers l'hémisphère — comme en témoignent la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange avec le Costa Rica en avril 2001, les négociations en cours avec le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador, et les premiers entretiens libre-échangistes avec les pays membres de CARICOM, la République dominicaine et les pays andins — aide le gouvernement à resserrer les liens avec les autres gouvernements de l'hémisphère. L'état de ces relations et la reconnaissance des intérêts des pays partenaires de l'hémisphère qui sont moins développés que le Canada ont très largement contribué à l'édification d'alliances et de consensus à diverses tribunes et dans des négociations comme celles de la ZLEA.

Les efforts canadiens de développement de ces alliances ont été bien accueillis par des pays aussi soucieux que nous de libéralisation des échanges dans l'hémisphère. Un grand nombre de nos partenaires commerciaux de la région ont aussi fort activement entrepris de donner plus de profondeur et d'étendue aux mécanismes en place d'intégration économique, ainsi que de négocier de nouvelles ententes. Ainsi, les pays membres de la Communauté andine et du Marché commun de l'Amérique centrale se sont engagés à resserrer leurs liens internes pour consolider leurs marchés communs respectifs. Enfin, le Mexique et le Chili ont mis en place un réseau d'accords régionaux qui embrasse aujourd'hui une partie appréciable de leurs échanges dans l'hémisphère.

Comme le Congrès des États-Unis a récemment octroyé un mandat de promotion commerciale (« Trade Promotion Authority » ou TPA) au gouvernement américain, celui-ci aura désormais le pouvoir qu'il recherchait d'exercer un véritable leadership dans les pourparlers commerciaux et de s'associer davantage aux mesures de libéralisation des échanges dans l'hémisphère. Le gouvernement américain est aujourd'hui en mesure de conclure les négociations en cours avec le Chili et Singapour. Dans une interview récente, le représentant commercial américain Robert Zoellick a dit que le gouvernement américain commencerait à travailler à une suite d'autres accords commerciaux, et notamment à une entente régionale avec cinq pays centraméricains, à savoir le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.

Il faut cependant signaler que les récentes mesures protectionnistes prises par les États-Unis comme l'adoption du « U.S. Farm Bill » ayant acquis force de loi en mai ont suscité des réactions défavorables et ont fait douter de l'engagement américain en matière de libre-échange. L'adoption de telles politiques risque d'aliéner des pays de l'hémisphère et de

